

Conseil d'école du 8 mars 2011

Ecole élémentaire de Chazelles

La séance débute à 18h30.

Présents

Délégués des parents d'élèves Mesdames Poret, Agard, Bernard et Wentzinger

Municipalité Messieurs Brouillet, Mapa et Rolland

Enseignants Mesdames Joseph, Brégeon, Deron, De Brix et Doucet, Monsieur Pastor

Personnel municipal Madame Carette

Absent

DDEN Monsieur Poulard

Excusé Monsieur Brunie inspecteur de l'éducation nationale

1. Effectifs

Voici les effectifs prévus pour la rentrée 2011-2012

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
24	21	20	25	22	112

Ces élèves sont soit actuellement à l'école élémentaire, soit scolarisés à la maternelle.

Il y aura deux inscriptions pour la rentrée de septembre un CP et un CM1, soit un total de 114 élèves.

Le seuil d'ouverture de classe étant de 112, l'ouverture à Chazelles pourrait avoir lieu.

Si l'on considère les effectifs dans les deux ans à venir, le nombre d'élèves se maintiendra : les arrivées de CP couvriront les départs de CM2.

L'éventuelle cinquième classe serait située dans le préfabriqué.

Monsieur le Maire annonce que la réflexion est lancée sur le réaménagement de cet espace: réfection de toute la façade par une entreprise, l'intérieur se fera en régie. Une demande de subventions est en cours.

Monsieur le maire nous informe qu'il a rencontré l'inspecteur de notre circonscription Monsieur Brunie et lui a assuré que la classe serait prête pour la rentrée 2011. Monsieur le maire sollicitera l'avis des enseignants pour l'aménagement intérieur du bâtiment.

Madame Poret fait remarquer qu'il faudra peut-être prévoir un accès handicapé.

2. Le Rased de la Rochefoucauld

Le Rased (réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficulté) est composé de trois instituteurs spécialisés.

2 maîtres E (aide éducative) et une psychologue scolaire, pour un secteur de 12 écoles

Il intervient dans l'école à la demande des enseignants mais les parents peuvent demander à rencontrer les membres du Rased. Les coordonnées sont notées dans le cahier de liaison.

La psychologue scolaire intervient dans toutes les classes, mais les maîtres E interviennent surtout en cycle 2, et ont peu de temps pour intervenir dans les autres niveaux, vue l'étendue de leur secteur.

Madame Doucet regrette le manque de moyens, des interventions auraient été nécessaires en cycle 3.

3. Travaux réalisés dans l'école

Différents aménagements et équipements ont été faits dans l'école depuis le mois de novembre

- amélioration de l'installation internet en cours; Monsieur le Maire annonce qu'elle va encore s'améliorer.
- aménagement d'un local pour ranger le matériel de sport
- réalisation d'une pente pour un accès facilité de la classe de CM et de la sortie par la petite porte

4. Projets passés et à venir

sorties et projets passés

Noël

Nous avons fait le choix comme à la maternelle de scinder le budget de la municipalité pour Noël en 2 parties : une partie pour des livres individuels pour les enfants et une partie pour l'achat de cadeaux communs à l'école et qui ont servi dans la cour de récréation afin de commencer un aménagement : les enfants ont reçu des jeux de cour (différentes sortes d'échasses, skis de coordination...) dont ils avaient fait la demande par l'intermédiaire de leurs délégués de classe.

Ecole et cinéma : La deuxième projection (l'étrange Noël de Monsieur Jack) a eu lieu le 24 janvier au cinéma de La Rochefoucauld. Un travail est mené dans les classes (monsieur Pastor et madame Brégeon) à partir des films visionnés.

Le coût (bus + entrées) de la deuxième sortie a entièrement été pris en charge par l'association l'école buissonnière.

Sorties USEP

le 20/01/2011 sortie découverte de la gymnastique à la salle de Montbron pour les cycles 2 (2 classes de cycle 2 y ont participé)

le 01/02/2011 sortie cross à la Rochefoucauld pour les cycles 3 : 4 médailles dont 3 or et 1 argent

Projet « Haie...cole »

le 07/12/2010 sortie visite de la ferme de Monsieur Delouche et plantation d'une haie dans le cadre de l'opération « Haie...cole » pour la classe de CM1 CM2. Le bus du retour a été financé par l'OCCE.

le 11/01/2011 animation de Charente Nature sur le rôle de la haie

le 21/01/2011 animation de Charente Nature sur ce qu'est le compost

sorties et projets à venir

Sorties Usep

le 24/03/2011 sortie orientation en forêt de Braconne pour le cycle 3

le 5/04/2011 rencontre sports collectifs à Saint-Sornin pour le cycle 3

le 11/04/2011 journée athlétisme à Pranzac pour les cycles 2

le 07/06/2011 journée athlétisme à Chazelles pour les cycles 3

le 10/03/2011 sortie au centre d'enfouissement de Sainte-Sévère et au centre de tri de Chateaubernard dans le cadre d'un travail sur les déchets et le compost pour les élèves de CM1 CM2. Cette sortie est entièrement prise en charge par Calitom, financièrement.

Deux autres animations de Charente nature sont prévues sur le sujet dans la classe, l'une fin mars, l'autre au printemps lors de laquelle on verra la composition d'un bon compost.

Piscine : Ce sont les classes de CP et de CE2-CM1(accompagnés des CE2 de M.Pastor) qui iront à la piscine à Chasseneuil au troisième trimestre le vendredi après-midi : première séance le 8 avril.

Par avance nous remercions les personnes qui accompagnent ces classes pour cette activité.

Il s'agit de Mesdames Lavoué et Pétrequin et de Messieurs Arménio, Limonche et Jardin-Blick.

Le coût (bus+ entrées) est entièrement pris en charge par un financement mairie.

Ecole et cinéma pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1. Les élèves se rendront une troisième fois au cinéma le 28 mars 2011. (Princesse Bride)

Site internet: Un site a été créé pour l'école. Il est en cours de construction.

Voici son adresse <http://sites16.ac-poitiers.fr/chazelles/>

D'autres projets sont en cours d'élaboration:

projet de réalisation d'un petit déjeuner anglais, visite des jardins de Souffrignac, sortie au musée.

Mais certains vont dépendre de nos moyens financiers, les sorties antérieures ayant coûté plus cher que prévu initialement.

5. Les rythmes scolaires

Une consultation a eu lieu jusqu'à la mi-décembre sur internet. C'est une plate forme de discussions et d'échanges ouverte au public. Les résultats de cette consultation sont visibles sur le site de l'éducation nationale synthèse de la consultation sur les rythmes scolaires. (lien

<http://www.education.gouv.fr/cid54774/rythmes-scolaires-remise-du-rapport-de-synthese-du-comite-de-pilotage.html>

Il n'y aura certainement pas de changement à la rentrée 2011.

6. Questions diverses

Madame Bernard soulève le problème de l'accès aux boîtes aux lettres des écoles : quand l'école est fermée, personne ne peut y accéder. Monsieur Brouillet répond que leur place sera changée.

Questions à l'équipe pédagogique

Serait-il possible que les coordonnées des représentants des parents d'élèves élus soient affichées en permanence au panneau d'information prévu à cet effet ?

Les coordonnées sont affichées et sont également présentes dans le cahier de liaison. Nous ne sommes pas tenus d'afficher les n° de téléphone, les représentants de parents d'élèves doivent d'abord donner leur accord à la directrice pour que soient affichés ces derniers.

Est-il possible, lorsqu'il y a des altercations, que les parents des enfants concernés soient informés pour jouer leur rôle de parent et également éviter que nos enfants soient interpellés à ce sujet hors de l'école et hors de notre présence ? Les parents des enfants concernés devraient être convoqués pour éviter les discussions sur le parking. Un manque de communication entraîne un danger.

Madame Doucet reprend le terme « un manque de communication entraîne un danger »: il faut mesurer ses mots, nous n'avons jamais refusé de rencontrer les parents qui le souhaitent.

Madame Bernard précise : un enfant a été interpellé par une maman mécontente, sur le parking de l'école et lors d'une manifestation, hors de présence de ses parents. Ce genre de situation se produit partout, précise Madame Doucet et comment prévoir qu'une altercation, réglée au sein de l'école, va prendre une telle dimension en dehors de l'école?

Madame Doucet précise que lors de simples disputes qui sont fréquentes dans une cour de récréation, elle essaie de régler les soucis au sein de l'école pour éviter de stigmatiser certains enfants.

Pour la classe de CE2/CM1, serait-il possible d'envisager une seconde réunion parents/enseignante pour éviter les questions incessantes relevant du domaine pédagogique de parents auprès des représentants des parents d'élèves, le colportage de mauvaises informations ou versions, pour un apaisement de chacun : parents et enseignants ?

Madame Doucet demande combien de parents se posent ces questions. Madame Bernard et Madame Agard répondent que cela représente 3 à 4 parents. Madame Bregeon propose à ces parents qui ont des questions à lui poser de la rencontrer personnellement ainsi qu'elle l'a demandé par l'intermédiaire du cahier de liaison.

Serait-il possible d'informer régulièrement les parents, via le cahier de liaison ou tout autre support, que leur enfant a été en soutien scolaire, sur quelles compétences et quels progrès ont été accomplis ?

(Texte : BOEN N°25 du 19 Juin 2008 « ... le directeur d'école propose aux parents ... de mettre en place un dispositif de soutien, notamment un programme personnalisé de réussite. Un document, préalablement discuté avec les parents de l'élève ... précise les formes d'aides mises en œuvre pendant le temps scolaire... il définit un projet individualisé qui devra permettre d'évaluer régulièrement la progression de l'élève »)

Le soutien cette année se fait sur la pause méridienne les mardis, jeudis et vendredis de 12 h à 12 h 30 pour le cycle 3 et de 12 h 45 à 13 h 15 pour le cycle 2. Une autorisation des parents a été demandée en début d'année. Il n'y a donc pas d'information systématique sauf pour les enfants qui doivent bénéficier d'une aide plus longue ce qui est fait. Là encore, nous ne refusons aucune explication à des parents qui nous le demandent.

Madame Doucet explique la différence entre soutien et PPRE : le PPRE « projet personnalisé de réussite éducative » se déroule sur un temps donné et dans un domaine bien précis et fait l'objet, à la fin, d'un compte rendu bien spécifique. Le texte présenté correspond au PPRE ou à un projet d'accompagnement éducatif en Zone d'Education Prioritaire.

Questions à l'équipe municipale

Un parent nous a signalé que son enfant mangeait très bien à la cantine. il est resservi par les cantinières, ce qui est très bien. Cependant, il semble qu'il finisse également les assiettes des autres de sa table. Le parent souhaiterait qu'il soit mis fin à cette pratique, pour le bien nutritionnel de l'enfant.

Il est difficilement contrôlable de surveiller les assiettes de tous les enfants. Madame Carette répond que les agents municipaux vont interdire aux enfants de s'échanger les assiettes.

Qu'en est-il de l'avancement de l'étude sur une aide aux devoirs durant les heures de garderie ?

Monsieur le Maire répond qu'aucune aide aux devoirs ne sera officiellement mise en place dans les locaux de l'école. Madame Carette ajoute qu'elle et Madame Combeau ne refusent jamais une réponse à un enfant mais qu'elles ne peuvent pas gérer les devoirs de tous les enfants étant donné le nombre d'enfants présents. Monsieur le Maire ajoute qu'une réflexion est en cours avec une

association, mais que si aide au devoirs il y a, en dehors de l'école elle se fera.

Question récurrente – Qu'est-il prévu pour le sol du préau qui est glissant par temps de pluie ?

Monsieur le Maire répond qu'un jour un revêtement antidérapant sera installé. Il ajoute aussi que les toilettes seront déplacées également à l'avenir mais que cela ne règlera pas le problème de surveillance de celles ci.

Les enfants sont-ils toujours sous la responsabilité de l'équipe communale de 12 h à 13 h 20 ?

Oui, sauf ceux qui sont en soutien avec les enseignants.

Est-ce normal que les toilettes soient une aire de jeux, voire d'intimidation (les enfants « s'amuse à uriner sur les murs et à boucher les toilettes) ?

Madame Doucet intervient pour dire que uriner sur les murs, n'a eu lieu qu'une fois. L'enfant ayant fait cela a été puni dans la discrétion et l'on doute qu'il ne recommence.

Sur la pause méridienne, il y a des règles comme pendant la récréation mais les toilettes sont un lieu géographiquement difficile à surveiller même avec une surveillance renforcée.

En tant que représentants des parents d'élèves nous tenons à vous informer que compte tenu du climat actuel, notamment le manque de dialogue et d'information, plusieurs parents envisagent pour l'année prochaine, l'inscription de leurs enfants dans un autre établissement.

Madame Doucet répond que les parents sont libres de choisir l'école de leurs enfants mais que brandir ce choix en tant que menace ne fera certainement pas avancer les choses alors que nous sommes à l'aube d'une ouverture de classe. De plus depuis le début de l'année, nous avons subi des critiques systématiques dès le jour de la pré-rentrée, cela a suivi au premier conseil d'école avec une mise en cause de Monsieur Pastor, puis à celui-ci c'est au tour de Madame Brégeon, l'année dernière, ce fut une autre institutrice.

Madame Doucet souligne que depuis l'arrivée de cette équipe, des choses ont été mises en place: cahier outil de cycles, décloisonnement, construction du site internet, aménagement de la cour... et qu'il serait bon d'être positif quelquefois, d'autant que le manque de communication et d'informations reprochés ne semble pas pertinent.

Nous avons l'opportunité l'année prochaine d'agrandir notre école et il faudrait y travailler main dans la main.

Monsieur le Maire souligne que la communication Mairie Ecole fonctionne bien, il soutient l'équipe enseignante qui a repris l'école à la rentrée et y fait respecter le calme et la discipline.

La séance est levée à 20 h 30

Date du prochain conseil d'école : le 20 juin 2011

La directrice D Doucet

Les parents d'élèves

La secrétaire de séance E De Brix

Madame Agard

Madame Bernard

Madame Poret

Madame Wenzinger